Lettre ouverte

à Madame la présidente du Conseil d'Administration du Groupement d'Économie Solidaire Reliance

et à Mesdames et messieurs les membres du CA.

Nous avons, comme vous probablement, écouté sur radio Zinzine vendredi soir l'interview de Nora Ait Oudei, une ancienne salariée de Porte Accueil qui a témoigné de son vécu de 2004 à 2006. Elle nous a également fait parvenir une copie du courrier qu'elle vous a adressé. Ce que nous avons entendu, avec fragilité, maladresse, éclatait de sincérité. Nous avons été bouleversés, parce qu'elle exprime à voix haute ce que nous ressentons, ce dont beaucoup d'entre nous ont été victime ou témoin à divers degrés. L'écouter permet de comprendre pourquoi autant d'anciens salariés se sont joints au collectif. Pour beaucoup, de différentes manières et sous différents prétextes, ils se sont « sauvés dans les deux sens du terme », comme l'a si justement expliqué Mme Ait Oudei, mais ils en gardent des traces. Comme Mme Ait Oudei, comme les salariés en arrêt maladie qui sont venus sur le piquet de grève, ils relèvent la tête et réparent leur dignité en osant dénoncer ce qu'il se passe. Ce témoignage poignant permet aussi de comprendre pourquoi les salariés actuels ont tant de mal à oser décrire clairement ce qu'ils vivent. La peur est omniprésente. C'est la raison pour laquelle ils accepteraient pour beaucoup de vous raconter des choses en entretien individuel, mais ils n'osent pas encore le faire à l'écrit. C'est également la raison pour laquelle il n'y a pas de démarche aux Prud'hommes. Ceci ne démontre pas l'absence des faits que nous dénonçons, mais leur violence : les personnes victimes n'ont pas les ressources pour se défendre tant leur estime de soi a été brisée. Comme dans tous les traumatismes, il faut des années pour se défaire de la culpabilité et oser parler. Seule la Médecine du Travail a su entendre la gravité de ce que subissait Mme Ait Oudei, en la soutenant, en la « sauvant », la déclarant inapte à tous les postes de la structure. Son « expertise » a été reconnue pour le dossier menant au licenciement d'une ancienne Directrice adjointe. Pourquoi l'écarter aujourd'hui lorsque nos alertes portent sur la Direction? La Médecine du Travail a démontré sa capacité à protéger des salariés, à la mesure de ses possibilités. Elle dispose de nombreux témoignages et a une vision de la situation sur la durée, ce que n'aura jamais un psychologue du travail venu de nulle part. La Médecine du Travail est en capacité d'aider notre groupement à sortir de l'ornière.

Mme Ait Oudei a attendu 10 ans pour recevoir de plates excuses téléphoniques du président du CA de l'époque qu'elle a elle-même sollicité. Son témoignage vient confirmer nos propos : la Directrice adjointe qui a été licenciée en 2014 pour harcèlement et à qui aujourd'hui encore vous voudriez faire porter toute la responsabilité de notre souffrance, agissait sous les ordres et le contrôle du Directeur Général depuis des années. Il était lui-même mis en cause clairement dans les courriers des délégués du personnel, il l'est encore dans celui de Mme Ait Oudei. Il est le donneur d'ordre, et sa responsabilité est engagée. Pourtant, il n'a pas été inquiété. Le départ de cette chef de service n'a pas fait cesser les pratiques dont il est à l'origine (pressions, avertissements, mise à pied, et menaces de licenciement), la souffrance continue, et avec elle les départs et arrêts maladie. Cessons donc de revenir sur les agissements de cette Directrice adjointe pour examiner sérieusement ceux du Directeur Général. Vous n'avez pas idée de ce que certains ont subi de la part de la Direction, ni des dégâts sur les témoins terrorisés. Vous n'avez pas idée de ce que vivent encore certains collègues. Jusqu'à aujourd'hui, les propos de Mme Ait Oudei n'avaient jamais été considérés. Nous n'allons pas attendre comme elle 10 ans pour être pris au sérieux, et bien qu'abîmés, nous avons relevé la tête et nous ne la baisserons plus. Son témoignage courageux amène d'autres langues à se délier, elle n'est pas seule, nous ne sommes pas seuls. D'autres anciens salariés sont entrés en contact avec la radio. Combien en faudra-t-il pour que vous nous entendiez ? Combien de Nora brisée pendant une décennie ? Nous refusons d'accepter que ça continue.

En espérant que le CA entendra notre demande de protection,

Nous vous adressons nos respectueuses salutations,

Le 24 avril 2016,

Les salariés mobilisés sur les différentes structures du GES-Reliance.

Voici le lien pour réécouter le témoignage de Nora Ait Oudei (en ligne jusqu'à vendredi prochain) il commence vers 28 minutes :